Un passage en force comme un aveu de faiblesse

Publication : vendredi 17 mars 2023 16:02

La République du Centre, 17 mars 2023

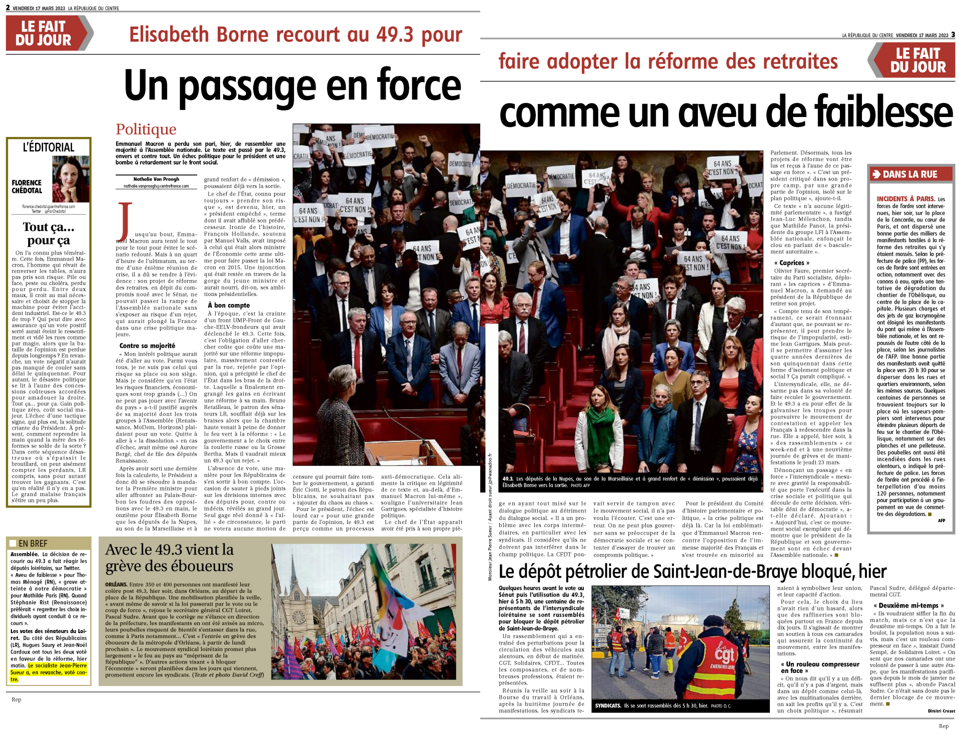

LE FAIT DU JOUR

Elisabeth Borne recourt au 49.3 pour faire adopter la réforme des retraites

Un passage en force comme un aveu de faiblesse

L'ÉDITORIAL

FLORENCE CHÉDOTAL

florence.chedotal@centrefrance.com
Twitter : @FlorChedotal

Tout ça… pour ça

On l'a connu plus téméraire. Cette fois, Emmanuel Macron, l'homme qui rêvait de renverser les tables, n'aura pas pris son risque. Pile ou face, peste ou choléra, perdu pour perdu. Entre deux maux, il croit au mal nécessaire et choisit de stopper la machine pour éviter l'accident industriel. Est-ce le 49.3 de trop ? Qui peut dire avec assurance qu'un vote positif serré aurait éteint le ressentiment et vidé les rues comme par magie, alors que la bataille de l'opinion est perdue depuis longtemps ? En revanche, un vote négatif n'aurait pas manqué de couler sans délai le quinquennat. Pour autant, le désastre politique se lit à l'aune des concessions coûteuses accordées pour amadouer la droite. Tout ça… pour ça. Gain politique zéro, coût social majeur. L'échec d'une tactique signe, qui plus est, la solitude criante du Président. À présent, comment reprendre la main quand la mère des réformes se solde de la sorte ? Dans cette séquence désastreuse où s'épaissit le brouillard, on peut aisément compter les perdants, LR compris, sans pour autant trouver les gagnants. C'est qu'en réalité il n'y en a pas. Le grand malaise français s'étire un peu plus.

Politique

Emmanuel Macron a perdu son pari, hier, de rassembler une majorité à l'Assemblée nationale. Le texte est passé par le 49.3, envers et contre tout. Un échec politique pour le président et une bombe à retardement sur le front social.

Nathalie Van Praagh
nathalie.vanpraagh@centrefrance.com

Jusqu'au bout, Emmanuel Macron aura tenté le tout pour le tout pour éviter le scénario redouté. Mais à un quart d'heure de l'ultimatum, au terme d'une énième réunion de crise, il a dû se rendre à l'évidence : son projet de réforme des retraites, en dépit du compromis noué avec le Sénat, ne pouvait passer la rampe de l'Assemblée nationale sans s'exposer au risque d'un rejet, qui aurait plongé la France dans une crise politique majeure.

Contre sa majorité

« Mon intérêt politique aurait été d'aller au vote. Parmi vous tous, je ne suis pas celui qui risque sa place ou son siège. Mais je considère qu'en l'état les risques financiers, économiques sont trop grands (...) On ne peut pas jouer avec l'avenir du pays » a-t-il justifié auprès de sa majorité dont les trois groupes à l'Assemblée (Renaissance, MoDem, Horizons) plaidaient pour un vote. Quitte à aller à « la dissolution » en cas d'échec, avait même osé Aurore Bergé, chef de file des députés Renaissance.

Après avoir sorti une dernière fois la calculette, le Président a donc dû se résoudre à mandater la Première ministre pour aller affronter au Palais-Bourbon les foudres des oppositions avec le 49.3 en main, le onzième pour Élisabeth Borne que les députés de la Nupes, au son de la Marseillaise et à grand renfort de « démission », poussaient déjà vers la sortie.

Le chef de l'État, connu pour toujours « prendre son risque », est devenu, hier, un « président empêché », terme dont il avait affublé son prédécesseur. Ironie de l'histoire, François Hollande, soutenu par Manuel Valls, avait imposé à celui qui était alors ministre de l'Économie cette arme ultime pour faire passer la loi Macron en 2015. Une injonction qui était restée en travers de la gorge du jeune ministre et aurait nourri, dit-on, ses ambitions présidentielles.

À bon compte

À l'époque, c'est la crainte d'un front UMP-Front de Gauche-EELV-frondeurs qui avait déclenché le 49.3. Cette fois, c'est l'obligation d'aller chercher coûte que coûte une majorité sur une réforme impopulaire, massivement contestée par la rue, rejetée par l'opinion, qui a précipité le chef de l'État dans les bras de la droite. Laquelle a finalement engrangé les gains en écrivant une réforme à sa main. Bruno Retailleau, le patron des sénateurs LR, soufflait déjà sur les braises alors que la chambre haute venait à peine de donner le feu vert à la réforme : « Le gouvernement a le choix entre la roulette russe ou la Grosse Bertha. Mais il vaudrait mieux un 49.3 qu'un rejet. »

L'absence de vote, une manière pour les Républicains de s'en sortir à bon compte. L'occasion de sauter à pieds joints sur les divisions internes avec des députés pour, contre ou indécis, révélés au grand jour. Seul gage réel donné à « l'allié » de circonstance, le parti ne votera aucune motion de censure qui pourrait faire tomber le gouvernement, a garanti Éric Ciotti, le patron des Républicains, ne souhaitant pas « rajouter du chaos au chaos ».

Pour le président, l'échec est lourd car « pour une grande partie de l'opinion, le 49.3 est perçu comme un processus anti-démocratique. Cela alimente la critique en légitimité de ce texte et, au-delà, d'Emmanuel Macron lui-même », souligne l'universitaire Jean Garrigues, spécialiste d'histoire politique.

Le chef de l'État apparaît avoir été pris à son propre piège en ayant tout misé sur le dialogue politique au détriment du dialogue social. « Il a un problème avec les corps intermédiaires, en particulier avec les syndicats. Il considère qu'ils ne doivent pas interférer dans le champ politique. La CFDT pouvait servir de tampon avec le mouvement social, il n'a pas voulu l'écouter. C'est une erreur. On ne peut plus gouverner sans se préoccuper de la démocratie sociale et se contenter d'essayer de trouver un compromis politique. »

Pour le président du Comité d'histoire parlementaire et politique, « la crise politique est déjà là. Car la loi emblématique d'Emmanuel Macron rencontre l'opposition de l'immense majorité des Français et s'est trouvée en minorité au Parlement. Désormais, tous les projets de réforme vont être lus et reçus à l'aune de ce passage en force ». « C'est un président critiqué dans son propre camp, par une grande partie de l'opinion, isolé sur le plan politique », ajoute-t-il.

Ce texte « n'a aucune légitimité parlementaire », a fustigé Jean-Luc Mélenchon, tandis que Mathilde Panot, la présidente du groupe LFI à l'Assemblée nationale, enfonçait le clou en parlant de « basculement autoritaire ».

« Caprices »

Olivier Faure, premier secrétaire du Parti socialiste, déplorant « les caprices » d'Emmanuel Macron, a demandé au président de la République de retirer son projet.

« Compte tenu de son tempérament, ce serait étonnant d'autant que, ne pouvant se représenter, il peut prendre le risque de l'impopularité, estime Jean Garrigues. Mais peut-il se permettre d'assumer les quatre années dernières de son quinquennat dans cette forme d'isolement politique et social ? Ça paraît compliqué. »

L'intersyndicale, elle, ne désarme pas dans sa volonté de faire reculer le gouvernement. Et le 49.3 a eu pour effet de la galvaniser les troupes pour poursuivre le mouvement de contestation et appeler les Français à redescendre dans la rue. Elle a appelé, hier soir, à « des rassemblements » ce week-end et à une neuvième journée de grèves et de manifestations le jeudi 23 mars.

Dénonçant un passage « en force » l'intersyndicale « mesure avec gravité la responsabilité que porte l'exécutif dans la crise sociale et politique qui découle de cette décision, véritable déni de démocratie », a-t-elle déclaré. Ajoutant : « Aujourd'hui, c'est ce mouvement social exemplaire qui démontre que le président de la République et son gouvernement sont en échec devant l'Assemblée nationale. » ■

49.3. Les députés de la Nupes, au son de la Marseillaise et à grand renfort de « démission », poussaient déjà Élisabeth Borne vers la sortie. PHOTO AFP

DANS LA RUE

INCIDENTS À PARIS. Les forces de l'ordre sont intervenues, hier soir, sur la place de la Concorde, au cœur de Paris, et ont dispersé une bonne partie des milliers de manifestants hostiles à la réforme des retraites qui s'y étaient massés. Selon la préfecture de police (PP), les forces de l'ordre sont entrées en action, notamment avec des canons à eau, après une tentative de dégradation du chantier de l'Obélisque, au centre de la place de la capitale. Plusieurs charges et des jets de gaz lacrymogène ont éloigné les manifestants du pont qui mène à l'Assemblée nationale, et les ont repoussés de l'autre côté de la place, selon les journalistes de l'AFP. Une bonne partie des manifestants avait quitté la place vers 20 h 30 pour se disperser dans les rues et quartiers environnants, selon les mêmes sources. Quelques centaines de personnes se trouvaient toujours sur la place où les sapeurs-pompiers sont intervenus pour éteindre plusieurs départs de feu sur le chantier de l'Obélisque, notamment sur des planches et une pelleteuse. Des poubelles ont aussi été incendiées dans les rues alentours, a indiqué la préfecture de police. Les forces de l'ordre ont procédé à l'interpellation d'au moins 120 personnes, notamment pour participation à un groupement en vue de commettre des dégradations. ■

AFP

EN BREF

Assemblée. La décision de recourir au 49.3 a fait réagir les députés loirétains, sur Twitter. « Aveu de faiblesse » pour Thomas Ménagé (RN), « grave atteinte à notre démocratie » pour Mathilde Paris (RN). Quand Stéphanie Rist (Renaissance) préférait « regretter les choix individuels ayant conduit à ce recours ».

Les votes des sénateurs du Loiret. Du côté des Républicains (LR), Hugues Saury et Jean-Noël Cardoux ont tous les deux voté en faveur de la réforme, hier matin. Le socialiste Jean-Pierre Sueur a, en revanche, voté contre.

Avec le 49.3 vient la grève des éboueurs

ORLÉANS. Entre 350 et 400 personnes ont manifesté leur colère post 49.3, hier soir, dans Orléans, au départ de la place de la République. Une mobilisation planifiée la veille, « avant même de savoir si la loi passerait par le vote ou le coup de force », rejoue le secrétaire général CGT Loiret, Pascal Sudre. Avant que le cortège ne s'élance en direction de la préfecture, les manifestants en ont été avisés au micro, leurs poubelles risquent de bientôt s'entasser dans la rue, comme à Paris notamment… C'est « l'entrée en grève des éboueurs de la métropole d'Orléans, à partir de lundi prochain ». Le mouvement syndical loirétain promet plus largement « le feu au pays au "méprisant de la République" ». D'autres actions visant « à bloquer l'économie » seront planifiées dans les jours qui viennent, promettent encore les syndicats. (*Texte et photo David Creff*)

Le dépôt pétrolier de Saint-Jean-de-Braye bloqué, hier

Quelques heures avant le vote au Sénat puis l'utilisation du 49.3, hier à 5 h 30, une centaine de représentants de l'intersyndicale loirétaine se sont rassemblés pour bloquer le dépôt pétrolier de Saint-Jean-de-Braye.

Un rassemblement qui a entraîné des perturbations pour la circulation des véhicules aux alentours, en début de matinée. CGT, Solidaires, CFDT… Toutes les composantes, et de nombreuses professions, étaient représentées.

Réunis la veille au soir à la Bourse du travail à Orléans, après la huitième journée de manifestations, les syndicats tenaient à symboliser leur union, et leur capacité d'action.

Pour cela, le choix du lieu n'avait rien d'un hasard, alors que des raffineries sont bloquées partout en France depuis dix jours. Il s'agissait de montrer un soutien à tous ces camarades qui assurent la continuité du mouvement, entre les manifestations.

« Un rouleau compresseur en face »

« On nous dit qu'il y a un déficit, qu'il n'y a pas d'argent, mais dans un dépôt comme celui-là, avec les multinationales derrière, on sait les profits qu'il y a. C'est un choix politique », résumait Pascal Sudre, délégué départemental CGT.

« Deuxième mi-temps »

« Ils voudraient siffler la fin du match, mais ce n'est que la deuxième mi-temps. On a fait le boulot, la population nous a suivis, mais c'est un rouleau compresseur en face », insistait David Sempé, de Solidaires Loiret. « On sent que nos camarades ont une volonté de passer à une autre étape, que les manifestations pacifiques depuis le mois de janvier ne suffisent plus », abonde Pascal Sudre. Ce n'était sans doute pas le dernier blocage de ce mouvement. ■

Dimitri Crozet

SYNDICATS. Ils se sont rassemblés dès 5 h 30, hier. PHOTO D. C.

Monsieur Jean Pierre Sueur / Ayant droit sueur.jp@wanadoo.fr

Monsieur Jean Pierre Sueur / Ayant droit sueur.jp@wanadoo.fr

Phoca PDF